

**ARRÊTÉ DE NOMINATION DE LA CHARGÉE DE MISSION
« ORIENTATION » DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne (Université Bordeaux-III),

ARRÊTÉ

Article 1:

Mme Sophie Rachmuhl, enseignante-chercheuse, est nommée chargée de mission « Orientation » de l'université, pour une durée ne pouvant excéder la durée restant à courir du mandat du président d'université en exercice (Monsieur Alexandre Péraud, enseignant-chercheur).

Article 2:

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il fait l'objet d'une publication conformément aux statuts de l'Université Bordeaux Montaigne susvisés.



Fait à Pessac, le 23 octobre 2024.

Pour l'Université Bordeaux Montaigne,
Le président d'université,
et par délégation,
La directrice générale de services,




Morgane LEROUX.

30 OCT. 2024

Publié le :

Transmis à Mme la rectrice chancelière des universités le :

30 OCT. 2024